Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal

Marcel Bolle de Bal

Dossier n° 2010 - 002

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Jacques Cels, Chemsi Cheref-Khan, Paul Danblon, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Secrétariat
Christiane Loir

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be
Publications – Abonnements :
(02) 650.35.90 – christiane.loir@ulb.ac.be
Radio – Télévision :
(02) 640.15.20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
Fax : (02) 650.35.04
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
000-0047663-36
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2010 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 77 – *Aider en laïque. Les 40 ans d'assistance laïque d'aide aux personnes*
n° 78 – *Francisco Ferrer pédgogue*
n° 79 – *Judaïsme : littérature et éthique*
n° 80 – *Francs-Parlers n° 5*

Nos Toiles@penser

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Projets d'action économique et sociale

La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. Hubinont, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. Janssens, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. Houyoux, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. Manço, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. Baudet, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. Adam, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. Hellas, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. Cornil, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. Castelijn, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Foi contre science, Ph. Maasen, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. Galand et B. Van der Meerschen, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. Gabard, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. Goldschläger, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Actualité des Protocoles, J. Jamin, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. De Becker, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. Dajoux, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. Marage, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. Javeau, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. Seron, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. Ponsar, 2008.
Le truchement majeur, J. Cels, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. Mainil, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Les limites de la liberté, J. Jamin, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. Jamin, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Les religions meurtrières, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Récits de Colombie, J. Cornil, 2007.
Le totalitarisme, M. Hellas, 2007
Les otages politiques, Fr. Vanden Driesch, 2007.
Einstein et la politique, M. Voisin, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. Cheref-Khan, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. Cornil, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. Bovy, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. Dortu, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. de Greef, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
L'alimentation itnelligente, A. Buronzo, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. Destexhe, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. Bachelet, 2006.
Ce que montre Pisa 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. Hirtt, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement unviersitaire des sciences, J. Lemaire, 2006.
L'immersion linguistique, R. Briquet, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. Renard, 2006.

Ambitions de la laïcité

Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. Willemart, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. Pirlot, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. Coutel, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. Pelabay, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. Nelissen, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. Lallemand, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. Vaillant, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. Coutel, 2008.
Les médecines parallèles, P. Debusschere, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. Englert, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. Mayer, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-Portet, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. Dumoulin, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. Hottois, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. Dortu, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. Delcambre, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. Jaeken, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. Monfils, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. Bolle de Bal, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. Cornil, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. Mayer, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. Herremans, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. Grollet, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. Renard, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1ère partie, A.-M. Hansenne, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2e partie, A.-M. Hansenne, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. Loir, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. Renard, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
La FORel, A. Schleiper, 2006.

La culture, une généreuse éducation permanente, J. Cels, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. Pinsart, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. Meyer, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. Vanderpelen-Diagre, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. Cornil, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

Le Coran est-il authentique ? J. Willemart, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. Namur, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. Bockstael, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Chr. Loir, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 1ère partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 2e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 3e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 1ère partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 2e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. Aiseau, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. Aiseau, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. Van den Eynde, 2008.
La spiritualité, Anonyme, 2008.
L'Europe méditerrannée, entre l'Occident et l'Orient, Ch. Coutel, 2008.
L'évolution du freudisme, W. Szafran, 2007.
La question rousse, V. André, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. De Kemmeter, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Relais du monde associatif

Présentation du réseau Financement Alternatif, A. Brouyaux, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. Silberberg, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. Bokhorst, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. Sidibe, 2006.
Le Grip et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. Bastin, 2006.
Les *conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. Bollu, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Problèmes de la drogue, C. Somerhausen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. Brodsky, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. Legrand et D. Cracco, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. Manço, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. Minet, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. Bolle de Bal, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. Bolle de Bal, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. Cornil, 2007.

Questions de sexualité, J.-L. Génard, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. Bolle de Bal, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. Bolle de Bal, 2006.
Bribes rélfexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. Cornil, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. Cornil, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. Cornil, 2006.

Construire l'Europe

Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. Conradt, 2008.
Trois rêves évanouis, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. Coutel, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. Doumen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
L'origine de la liberté, A. Van Kerckhoven, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. Manço, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. Geerts, 2007.
Faits de société, M. Bolle de Bal, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. Martens, 2007.
Les otages politiques, Fr. Vanden Driessch, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. Van Camp, 2006.
R*éalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. Dupont, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, Clav, 2006.

La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal

Marcel Bolle De Bal
Professeur émérite de l'Ulb (Université libre de Bruxelles)

« C'est ce qu'on fait dire à la religion qui pose problème.
La démocratie est compatible avec la foi du citoyen.
Elle n'est pas compatible avec une organisation religieuse de la société. »

Marcel Gauchet

La *laïcité* est à la une de maints journaux et revues, à l'ordre du jour de multiples débats philosophiques et politiques, en ces temps troublés où l'Église, par la voix du Vatican et de son chef, exprime la pérennité de ses valeurs conservatrices, de sa volonté théocratique d'ingérence dans la sphère politique, notamment européenne.

Mais de quelle « laïcité » s'agit-il ? Quel sens attribuer à cette notion polysémique ? Car il y a *la* laïcité et *les* laïcités. Distinction à ne point perdre de vue. Distinction non irrémédiable, selon moi. Voyons cela d'un peu plus près.

La laïcité et *les* laïcités : deux définitions, deux conceptions, deux versions

La laïcité : il s'agit du principe de la séparation de la société civile et de la société religieuse (Robert), selon lequel l'État n'a pas pour mission d'exercer un quelconque pouvoir religieux, pas plus que l'Église n'a à exercer un pouvoir politique. Ceci paraît clair, simple et généralement accepté. Et pourtant... dans la réalité institutionnelle mondiale, rares sont les États réellement laïques : deux seulement – la France et les États-Unis – mériteraient, a-t-on dit, cette reconnaissance. Ceci peut surprendre les citoyens non initiés : pour beaucoup les États-Unis sont considérés comme une nation sinon théocratique, du moins religieuse ; en fait, si la

société étatsunienne est bien à tonalité fortement religieuse, l'État, lui, est constitutionnellement laïque, car n'ayant pas le droit de s'immiscer dans la vie privée des citoyens.

Les laïcités : une distinction est couramment faite entre diverses conceptions de cette notion de *laïcité,* entre ce que nous pouvons appeler la *laïcité constitutionnelle* ou *politique* d'une part*, la laïcité culturelle* ou *philosophique* d'autre part. Elle illustre le fait que ce vocable tellement bien enraciné au cœur de la langue française se voit attribué par les francophones de par le monde des acceptions très différentes, à la fois complémentaires et opposées : en particulier dans ces pays culturellement et géographiquement proches que sont la France et la Belgique. La France, fière de sa loi de 1905, se veut la championne de la laïcité constitutionnelle, nationale et politique. En Belgique, la laïcité se pare d'une tout autre dimension : elle est fondamentalement « culturelle », communautaire et philosophique. Que signifie cette particularité ? Que, compte tenu des spécificités du catholicisme belge et des trois « piliers » qui structurent la vie politique et sociale de ce pays (le chrétien, le socialiste, le libéral), les associations dites « laïques », c'est-à-dire non confessionnelles, ont obtenu – non sans de vifs débats en leur sein - une reconnaissance institutionnelle en tant que telles, au même titre que les Églises et les associations religieuses. L'État belge n'est pas un État laïque, car la séparation entre l'Église et l'État n'est pas de rigueur : l'État, par exemple, finance les cultes et l'enseignement de la religion dans les établissements scolaires.

Agnostique belge à tendance athée[1], je suis naturellement et culturellement amené à me définir « laïque » au sens culturel, communautaire et philosophique de cet épithète. Ce qui ne m'empêche nullement d'affirmer ma *foi* en l'idéal d'une laïcité constitutionnelle et politique.

Pour une laïcité constitutionnelle et politique

Athée et laïque convaincu, tant au sens français que belge, je ne puis que me déclarer sans ambiguïté en faveur d'un système politique et institutionnel résolument laïque. Celui dont la France s'est voulu la championne mondiale, par l'adoption de sa loi de 1905, instituant une

[1] Comme je l'ai clairement explicité dans Marcel Bolle De Bal, *Au-delà de Dieu. Profession de* foi *d'un athée lucide et serein,* Bruxelles, Éd. Luc Pire, 2007.

rigoureuse séparation des Églises et de l'État. Bref pour une laïcité politique clairement affirmée.

Cette loi de 1905, modèle du genre – même si certains sont tentés de la remettre en cause –, proclame, par-delà la séparation des Églises et de l'État, la liberté de culte pour tous, l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans discrimination de convictions religieuses ou philosophiques, le respect de toutes les croyances, la suprématie de la loi civile sur la loi divine.

Je rêve qu'un tel système, éventuellement perfectionné, approfondi et renforcé, devienne la règle dans ce plat pays qui est le mien, chanté par Jacques Brel. Et, là, nous sommes loin du compte. Qu'il s'agisse des règles du protocole officiel qui accorde une place particulièrement éminente au représentant de l'Église catholique ; ou encore de ces *Te Deum* en faveur de la dynastie royale auxquels tous les mandataires politiques – nationaux, régionaux et locaux – sont instamment invités à assister...

De tout temps, la logique des Églises veut qu'elles aient leur mot à dire dans la gestion de la cité. Plus même, il est de leur nature et de leur culture d'imposer, si faire se peut, une dimension théocratique au système d'organisation de la vie communautaire (aujourd'hui les mouvements islamistes qui, malgré – ou grâce à – leurs excès, ont le vent en poupe, illustrent de façon caricaturale cette tendance profonde des systèmes religieux...). Dans nos régions, il a fallu attendre l'action libératrice des grands penseurs du siècle des Lumières pour qu'enfin la notion de démocratie (c'est-à-dire, étymologiquement : la force du *laos,* la loi et la volonté du peuple) supplante peu à peu cette tradition de la théocratie (la force, la loi et la volonté divines). En ce qui concerne l'Église catholique, le pontificat de Pie IX a représenté le moment le plus significatif de cette ambition théocratique. Les « Droits de l'homme » n'ont-ils point été longtemps combattus car ils étaient perçus comme une révolte contre la loi de Dieu ? Ce n'est qu'à partir du concile de Vatican II qu'une évolution sensible a pu être esquissée au sein des conceptions de la doctrine romaine, cessant d'opposer liberté et foi, cette dernière devant permettre la liberté de conscience. Évolution dont nous ne pouvons que nous féliciter, mais qui est loin d'être définitivement acquise, comme le révèlent divers événements récents. Or notre *foi* refuse par nature l'affirmation de dogmes et de vérités révélées : nous n'avons pas de doctrine scientifique à imposer, nous nourrissons nos convictions des apports des découvertes scientifiques. Et notre morale – « laïque » – est celle qui vient du peuple et lui revient. Pour moi – je me permets d'insister sur ce point – la religion relève de la sphère privée et n'a pas à intervenir sinon dans l'espace public, du moins dans la sphère politique.

J'ai quelques amis chrétiens, intellectuels, intelligents et évolués, qui tentent de me convaincre que ma résistance affirmée à l'emprise théocratique des Églises, en particulier de l'Église catholique, témoigne de ma part d'une méconnaissance des réalités actuelles de cette Église. J'aimerais les croire. Plusieurs faits récents alimentent malheureusement mon pessimisme à cet égard. Quelques exemples : le refus par le roi Baudouin de signer la loi, démocratiquement votée par le Parlement belge, dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse... au nom de sa conscience (religieuse) ; le *Catéchisme de l'Église catholique,* publié en 1992 sous le pontificat et l'autorité de Jean-Paul II attribue au « péché d'Adam » la responsabilité du mal et de la mort devenus inhérents à la nature de l'humanité ; les propos de Benoît XVI sur le préservatif, source potentielle d'aggravation de la pandémie du sida ; sa volonté de réintégration des intégristes, jusques et y compris un évêque négationniste ; le soutien affiché à l'évêque brésilien excommuniant le médecin et la mère acceptant d'avorter une petite-fille violée par son beau-père… Sur tout ceci viennent alors se greffer les propos de Nicolas Sarkozy, co-adjuteur du Latran, proclamant que l'instituteur ne pourra jamais remplacer le prêtre ou le pasteur pour former les jeunes consciences ! Non, non, non, Dieu n'est pas mort, du moins en sa réalité institutionnelle, car il dicte encore ses divins préceptes. Les tensions entre laïcité et religions qui structuraient des univers mentaux (auraient-elles perdu de leur pertinence ?), seraient-elles en voie de « vaporisation » (comme aurait dit Orwell) ? Ce diagnostic sympathique me paraît discutable, et en tout cas prématuré. Mes amis chrétiens partiellement libres exaministes ne représentent, je le crains, qu'une petite minorité – certes (très bien) pensante – du monde chrétien dans son ensemble...

Ou alors la laïcité, comme les religions, serait-elle frappée de « décroyance » ? Cette hypothèse n'est pas à exclure. Son paradis peut-être dit « désenchanté », dans la mesure où les espoirs placés dans la révolution scientifique et technique se sont révélés lourds de désillusions. Dès lors, ne confondons pas laïcité (soucieuse de neutralité philosophique) et « laïcisme » : méfions-nous du « laïcisme », de ce prosélytisme laïque sans nuances, dénué d'empathie pour la sensibilité des croyants sincères.

Partant du principe – pour moi intangible – que la loi civile prime sur la loi religieuse, que la loi des hommes doit prévaloir sur la loi d Dieu (lequel ? ... et laquelle ?), je tiens à exprimer ici deux aspirations personnelles – et, je l'espère, pas uniquement personnelles – concernant les réalités institutionnelles de mon pays : d'une part la laïcisation de l'État, d'autre part la laïcisation de l'enseignement.

La *laïcisation de l'État :* je souhaite que les structures de mon pays se rapprochent, en ce domaine, de la philosophie politique, de celles de la France, que la religion cesse d'investir l'espace public, que, par exemple ces vestiges de pratiques anciennes que sont les *Te Deum* royaux soient remisés au placard des rites désuets. Ce mouvement de laïcisation de l'État belge est en cours : je forme le vœu qu'il s'accélère et s'approfondisse. Par ailleurs et dans la même logique, je suis opposé à l'idée de partis fondés et organisés sur une base religieuse. Ici – tout arrive ! – je me réfère à un apport essentiel de Jésus : « Rendons à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César ».

La *laïcisation de l'enseignement :* je me déclare avec force et vigueur en faveur de l'instauration d'un réseau unique, pluraliste, d'enseignement, et ce à tous les niveaux. Ceci devrait alléger l'actuelle charge financière résultant du double réseau – l'officiel et le libre – obérant le budget des ministères de l'Éducation, avec tous les doubles emplois et les gaspillages de l'argent public que cela implique. Mais surtout une telle structure institutionnelle devrait être de nature à favoriser la reliance, la tolérance et le dialogue entre les communautés culturelles, philosophiques et religieuses. Car je suis partisan d'un dialogue réel, fondé sur la recherche de la vérité au risque d'y perdre ses convictions les plus fortes, et non, comme le conçoivent certains militants fondamentalistes ou intégristes, dans une perspective d'évangélisation, de conversion, de mission spirituelle. Je me déclare sans ambages partisan d'un pluralisme de confrontation plus que de juxtaposition.

Sans doute cette aspiration raisonnable sera-t-elle considérée comme utopique par beaucoup : je ne l'ignore pas... et pourtant, elle me paraît s'inscrire dans la perspective à long terme de l'amélioration de notre système éducatif, cette base essentielle de notre avenir commun, et surtout de celui de nos enfants et de nos descendants. Dans ce réseau devrait être dispensés des cours de philosophie et d'histoire des religions, l'enseignement du catéchisme religieux se réalisant, lui, au sein d'institutions privées. J'avoue en effet ne pas comprendre pourquoi moi, laïque, je devrais subventionner un enseignement fondamentalement contraire à mes convictions personnelles. Aussi, à moyen terme, avant que ne puisse être mis en chantier l'école pluraliste que j'appelle de mes vœux, je propose que soit adopté en Belgique, comme cela se pratique dans d'autres pays, un système « dédicacé » de répartition des impôts philosophico-religieux en fonction des desiderata des contribuables.

Pour une laïcité culturelle et philosophique

L'idée d'une laïcité « culturelle » à la belge, non exempte d'une dimension communautaire, est rejetée avec fracas – ou par ignorance – par nos amis français. Ceux-ci, tout empreints de la vocation universaliste qui a constitué le message de base de leur éducation civique, ont une sainte horreur de tout ce qui de près ou de loin paraît se parer des atours du communautaire... et donc, pour nos voisins du Sud, de ce péché capital qui a nom le « communautarisme »... cette perversion, à leurs yeux, du beau modèle universaliste et républicain tant vanté.

Nous, Belges, sommes beaucoup plus nuancés par rapport à ce thème de débats. Lointains descendants et héritiers de nos communes du Moyen Âge, fières de leurs libertés chèrement acquises et symbolisées par les beffrois des villes du plat pays, nous n'avons pas oublié que les communards de Flandre, en 1302, ont taillé en pièce l'orgueilleuse armée française, celle des chevaliers aux éperons d'or de Philippe le Bel, au cours d'un combat précisément connu comme la « Bataille des Éperons d'Or ». Chez nous, « commune », « communauté », « communautaire » sont des notions valorisées (ce qui, soit dit en passant, explique notre engagement en faveur d'une Europe fédérale suscitant de vives réticences de la part d'une grande majorité de Français...). Le communautarisme, certes, peut en constituer une déviance contestable, éventuellement dangereuse. Mais la « communauté » laïque échappe à cette stigmatisation, car elle est porteuse de valeurs civiques et humanistes, elles incontestables.

Quelles sont-elles, ces valeurs de base qui fondent chez nous, en droit et en fait, l'existence et la reconnaissance d'une communauté spécifique ? D'une communauté non confessionnelle à côté et au même titre que les communautés confessionnelles. Essentiellement un trio de valeurs spécifiques : d'abord la libération – la « désaliénation – par rapport à tous les dogmes et autres vérités révélées (et cela dès le plus jeune âge !) ; ensuite, le pluralisme des conceptions et l'acceptation tolérante des croyances d'autrui ; enfin, la libre pensée, le libre examen, non seulement dans le domaine scientifique (principe fondateur de l'Université libre de Bruxelles), mais également dans le champ des convictions philosophico-religieuses. Puis une série de valeurs communes à maints systèmes théologiques : la justice, la liberté, la paix, la tolérance, le respect de l'autre, la compassion, la démocratie. Sur un plan moins strictement philosophique, je pourrais évoquer les droits de l'homme (de la femme, des enfants... et, pourquoi pas des animaux), la communication interpersonnelle et la métacommunication (c'est-à-dire communiquer sur la façon dont nous communiquons – ou ne communiquons pas ou mal – avec nos proches).

J'y ajouterais volontiers, à titre personnel, l'ouverture d'esprit et l'esprit critique, l'autonomie de la personne, l'intégration (et non l'assimilation) des différences et, bien évidemment, la liberté, l'égalité et la fraternité (celle-ci la plus malaisée à gérer par les responsables politiques). Ou encore, le refus de trois violences : sur les personnes, sur les collectivités, sur la nature. Par delà un anticléricalisme militant, je plaide volontiers pour un pluralisme constructif, au sein duquel je pourrai préserver sans difficulté la fermeté de mes convictions athées... jusqu'à un improbable apport de preuves divines.

Ces diverses valeurs justifient à mes yeux qu'à côté d'une nécessaire laïcité constitutionnelle, politique et sociétale soit développée une laïcité culturelle, philosophique, sociologique et communautaire qui peut et doit en constituer l'indispensable complément naturel.

La laïcité : un seul idéal fondamental ?

Ceci étant dit, je ne puis que m'interroger : cette distinction, répétitivement exposée et utilisée, entre les deux grands types de laïcité, n'est-elle pas surfaite, survalorisée, surinstrumentalisée ? N'affaiblit-elle pas l'idéal laïque plus qu'elle ne le renforce ? À bien y réfléchir, en effet, le fossé entre les conceptions française et belge de la laïcité est-il aussi profond qu'on le dit ou qu'on le laisse croire ? J'en doute. En France, ce sont les laïques « culturels » – préférant se qualifier de « libres penseurs » – qui, pour des raisons philosophiques, sont les plus ardents défenseurs de la laïcité politique. En Belgique, les mêmes laïques « culturels » portent en leur cœur l'idéal d'une laïcité politique… Robert Badinter, citoyen éminent s'il en est, ne vient-il pas lui-même de présenter la bataille pour une laïcité politique et philosophique comme un enjeu majeur pour les temps à venir ?

Alors… ? Ne serait-il pas laïquement sage de surmonter certaines incompréhensions sémantiques, de « réunir ce qui est épars », de relier ce qui tend à être délié, de recréer des liens plus étroits entre les deux versions d'un même idéal fondamental ?

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française